

## Document de travail :

# Donner une valeur monétaire au travail bénévole

### Introduction

Le bénévolat peut être considéré comme une *valeur* fondamentale de la société canadienne, puisqu'on dénombre plus de 12 millions de bénévoles actifs dans toutes les collectivités du pays. Par ailleurs, les bénévoles sont hautement *valorisés*, comme en témoignent les nombreux prix de bénévolat décernés par les provinces et territoires, les programmes communautaires de reconnaissance et les événements mis sur pied par des milliers d'organismes pour remercier leurs bénévoles. Malgré tout, notre aptitude à démontrer la pleine valeur socioéconomique des bénévoles aux bénéficiaires de leurs services, aux organismes qui leur font appel, à la société et aux bénévoles eux-mêmes se heurte à maintes difficultés d'ordre pratique et conceptuel.

Plusieurs outils et modèles ont été mis au point au cours des dernières années pour mesurer la valeur économique du bénévolat. Les questions d'imputabilité et de prises de décisions fondées sur les données probantes ont pris de l'ampleur et génèrent énormément d'intérêt sur la place publique. De plus en plus, les bailleurs de fonds et les partisans veulent connaître la valeur économique et quantifiable du travail accompli par les bénévoles. Par conséquent, les décideurs et les législateurs cherchent probablement des moyens plus subtils de définir et de décrire le bénévolat en fonction de sa valeur ajoutée et de son impact.

Outre les considérations reliées aux politiques, la notion de valeur économique engendre des *possibilités* promotionnelles et publicitaires pour le secteur bénévole. L'attribution d'une valeur monétaire au bénévolat a de quoi séduire les médias, les décideurs et le public. Il s'agit d'une façon relativement simple de souligner l'importance sociale de l'action bénévole et de renforcer l'appui au secteur.

Aux yeux des personnes qui appuient l'action bénévole et qui sont actives dans le domaine, la démarche même de « monétarisation » de l'action bénévole pose des difficultés. Plusieurs sont d'avis que la valeur intrinsèque de l'action bénévole surpasse toute quantification monétaire du don de temps et d'efforts des bénévoles.

Le progrès réalisé au cours de la dernière décennie en vue de promouvoir les contributions du secteur bénévole et sans but lucratif à la société canadienne est énorme. Par contre, on commence juste à mettre au point des modèles et des outils pouvant servir à démontrer la vraie valeur de l'engagement bénévole pour la *qualité de vie* des citoyens et pour la vitalité de nos collectivités.

En résumant et en étoffant les importants travaux réalisés jusqu'ici dans le domaine, ce document veut donner au lecteur un bon aperçu de la question en tentant de :

- Définir les grands concepts
- Décrire les divers modèles qui existent
- Discuter des incidences philosophiques et pratiques
- Fournir un cadre décisionnel

Ce document n'a pas pour objet de prendre position en faveur ou non de la pratique de donner une valeur économique au bénévolat, mais plutôt favoriser un débat réfléchi entre les responsables des organismes bénévoles et sans but lucratif, les décideurs, les chercheurs, les bailleurs de fonds et les praticiens. Il est à souhaiter que son contenu alimente la discussion autour des tables de comités et dans les centres stratégiques, et qu'il enrichisse le dialogue sur les politiques publiques. Bref, qu'il constitue une ressource pertinente pouvant servir dans divers contextes, comme les suivants :

- Ateliers
- Séances de planification stratégique
- Discussions en classe
- Sommets sur les politiques
- Tables rondes communautaires
- Consultations auprès des parties intéressées
- Présentations dans le cadre de conférences

### **Pleins feux sur l'expérience bénévole**

L'apport des bénévoles à l'économie canadienne représente 2 milliards d'heures de travail bénévole par année environ. Selon l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles (ENONB), la plupart (54 %) des organismes qui composent le secteur bénévole et sans but lucratif sont entièrement gérés par un personnel bénévole. Près de 12 millions de Canadiens, soit 45 % de la population de 15 ans et plus, déclarent faire du bénévolat. Statistique Canada a attribué à ces contributions une valeur économique de 14 milliards de dollars environ, soit 1,4 % du PIB du Canada.

Les données sur les heures bénévoles constituent un outil utile pour mesurer l'ampleur des efforts bénévoles investis à l'échelle du pays. Par contre, comme le confirment l'expérience personnelle et la recherche universitaire, un examen plus poussé de la « valeur » du bénévolat démontre qu'il engendre une myriade de bienfaits. La valeur de tous ces bienfaits n'est toutefois pas facile à mesurer statistiquement. Comment faire alors pour déterminer la pleine valeur de l'action bénévole?

### **Première partie – Un cadre de discussion**

#### ***Éléments de l'expérience bénévole***

Les bienfaits de l'action bénévole rejaillissent sur les organismes, sur les bénévoles et les bénéficiaires de leur aide, sur les collectivités et sur l'ensemble de la société.

#### ***Bienfaits organisationnels :***

Cet aspect de l'expérience bénévole est pleinement axé sur l'apport des bénévoles évaluable en fonction du temps investi, de l'expertise mobilisée et des résultats mesurables. La valeur découle des bienfaits que les organismes retirent du bénévolat calculés en attribuant une valeur équivalant au cachet ou au salaire de professionnels. Sur le plan pratique, il s'agit d'une façon utile et relativement facile d'attribuer une valeur au bénévolat, ce qui fournit aux organismes,

aux bailleurs de fonds et aux bénévoles eux-mêmes une valeur numérique reflétant le temps et l'effort investis dans l'action bénévole.

La section ci-dessous fournit d'autres détails sur les outils qui peuvent servir à déterminer la valeur numérique du bénévolat.

### ***Bienfaits individuels :***

Une récente analyse a mis en lumière les six grands motifs qui poussent les gens à s'adonner au bénévolat pour :

- Exprimer des valeurs importantes;
- Faire partie d'un groupe de référence sociale particulier;
- Perfectionner ses habiletés et élargir ses perspectives professionnelles;
- Mieux comprendre le monde et ses habitants;
- S'améliorer;
- Lutter contre des sentiments de culpabilité, d'insécurité et d'autres sentiments négatifs.

On peut dire que les bienfaits qu'une personne retire de l'action bénévole découlent de la réalisation de ces motifs et d'autres. En général, ces bienfaits s'inscrivent dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : 1) enrichissement du capital social – expression de ses valeurs, sentiment d'appartenir à un groupe de référence sociale; 2) enrichissement du capital humain – perfectionnement de ses compétences et de sa compréhension, amélioration de soi et autoprotection.

Ces bienfaits sont reconnus dans la documentation et les bénévoles en sont fort conscients. Par contre, on n'a pas l'habitude de les mesurer, d'autant plus qu'il est difficile de trouver une méthode efficace qui permette d'attribuer une valeur économique à ces bienfaits. Quoique le perfectionnement des compétences et l'exploration des possibilités professionnelles peuvent aider les bénévoles à trouver un emploi, les occasions qui s'offrent d'exprimer des valeurs personnelles sont plus difficiles à quantifier monétairement.

Une autre difficulté tient au fait que les bénévoles ne glanent pas tous les bienfaits de leurs gestes au même rythme. Certains sont d'avis que les bienfaits sont tributaires des motifs, mais les motifs évoluent eux aussi au fil du temps.

### ***Valeur pour les personnes desservies par les bénévoles***

Ceci s'applique aux personnes qui profitent de services bénévoles ou qui participent à des activités ou programmes offerts par des bénévoles, y compris des services personnalisés sous forme de visites amicales, de séances de mentorat et de tutorat, de services de transport, d'activités sportives, de scoutisme ou de groupes d'entraide. Quoique la valeur de ces services et activités pour les bénéficiaires soit difficile à établir, les sondages d'autoévaluation menés auprès des bénéficiaires avant et après la prestation de l'aide ont permis d'évaluer leur niveau d'estime de soi, leur degré d'anxiété ou de dépression, ainsi que leurs sentiments d'appartenance, d'aliénation ou d'isolement. Ces questionnaires permettent aussi de mesurer les habiletés, le taux d'alphabétisation, les compétences langagières et les aptitudes sportives.

### ***Valeur pour la collectivité et pour la société***

On parle ici de la valeur générale engendrée quand des bénévoles contribuent collectivement à des organismes qui ne pourraient fonctionner sans leur apport, ce qui a pour effet d'enrichir les collectivités et la société. En plus d'offrir des services essentiels à la qualité de vie des collectivités, les bénévoles favorisent des sentiments de confiance mutuelle et de réciprocité entre les individus, renforcent la solidarité sociale et créent des milieux de vie empathiques et bienveillants.

Plusieurs indicateurs des collectivités saines situent le bénévolat parmi les facteurs qui contribuent le plus au bien-être communautaire. Le Système de suivi de la qualité de vie (SSQV) de la Fédération canadienne des municipalités mesure l'évolution des facteurs sociaux, économiques et environnementaux dans le but d'évaluer et de comparer les qualités de vie propres à diverses villes et collectivités canadiennes. L'engagement civique figure parmi les indicateurs étudiés. La FCM choisit des indicateurs mesurables, signifiants et pertinents qui permettent de mesurer concrètement l'impact du bénévolat sur la qualité de vie des collectivités.

### ***Difficultés à mesurer les composantes du bénévolat***

Chaque outil de mesure comporte des risques : risque que les chiffres s'avèrent inexacts, risque qu'on oublie de quantifier un aspect important et risque que la monétarisation soit faussée et que d'importants bienfaits soient ignorés.

Le tableau ci-dessous décrit les aspects mesurables de l'action bénévole et les risques connexes. Il ne s'agit pas d'un profil complet, mais plutôt d'un tremplin utile pour lancer la discussion. Les paragraphes qui suivent précisent certains points du tableau et abordent des questions que le lecteur pourrait poser.

<b>Éléments propres à l'action bénévole</b>	<b>Aspects mesurables de l'action bénévole</b>	<b>Risques associés à la mesure de l'action bénévole</b>
Bienfaits pour l' <b>organisme</b> du don de temps et d'efforts du bénévole	<b>Valeur du temps <i>plus</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le temps se mesure en calculant le nombre d'heures que le bénévole a données</li><li>• Le calcul peut inclure d'autres coûts et dépenses associés à la fonction dont s'acquitte le bénévole</li><li>• La monétarisation peut se faire à un niveau différent, selon les habiletés du bénévole ou la nature de sa fonction</li><li>• On tient compte de la contribution en nature dont</li></ul>	<b>Bénévolat = Aide gratuite</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• On mesure la quantité de temps donné</li><li>• On pourrait mesurer d'autres formes de valeur ajoutée ou de « produit qui a été produit » pour l'organisme</li><li>• Le risque existe qu'on finisse par mettre l'accent sur la monétarisation de l'action bénévole plutôt que le sens réel du don</li><li>• Le risque existe que les bénévoles acceptent mal qu'on</li></ul>

	profite l'organisme qui a recours aux services du bénévole	veuille donner une valeur monétaire à leurs efforts
Bienfaits pour le <b>bénévole à titre individuel</b> (p. ex., sous forme de capital social et humain)	<p><b>Valeur du capital social et humain</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le capital social prend souvent la forme de réseaux, de ressources sociales et de conscientisation aux normes sociales</li> <li>• Le bénévolat est perçu comme un bon moyen d'accéder au capital social</li> <li>• Le bénévole permet de faire la transition de l'exclusion sociale à l'inclusion sociale</li> <li>• Le capital humain mesure les habiletés, les compétences et les connaissances d'une personne ou d'un groupe</li> <li>• L'acquisition du capital humain peut résulter directement des expériences du bénévole dans le domaine du bénévolat</li> </ul>	<p><b>Mesure complexe et difficile à saisir</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le capital social est complexe à mesurer et la quantification du capital social demeure problématique</li> <li>• Certains efforts ont été engagés pour mesurer la portée et l'envergure du réseau; d'autres indices commencent juste à poindre</li> <li>• D'autres bienfaits du capital social sont encore plus difficiles à mesurer</li> <li>• Le capital humain peut être mesuré en fonction des habiletés acquises, dans certains, mais tout est très personnel</li> <li>• Il est plus difficile de mesurer des éléments comme la sensibilisation culturelle, par exemple</li> <li>• La monétarisation pourrait inclure certains bienfaits en capital humain qui profitent au bénévole (mais pas tous)</li> </ul>
Bienfaits pour les <b>collectivités</b> et pour la <b>société</b> en général	<p><b>Valeur des bienfaits sociétaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les contributions financières et bénévoles aux organismes du secteur bénévole peuvent être mesurées et monétarisées, au besoin</li> <li>• On peut mesurer l'ampleur des intrants et de certains extrants du secteur bénévole grâce aux données statistiques</li> <li>• L'occasion s'offre de reconnaître les modes d'interaction entre le secteur bénévole et l'économie</li> </ul>	<p><b>Bien-être sociétal et bénévolat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La grosseur du secteur reflète mal tous les bienfaits que la société retire de l'action bénévole</li> <li>• On a établi des liens entre le bien-être sociétal et le degré de bénévolat; ce degré de bien-être peut augmenter quand le bénévolat est appuyé et encouragé</li> <li>• La quantification est difficile et les bienfaits durs à isoler et à attribuer au bénévolat</li> </ul>

## ***Questions ayant trait aux mesures***

### ***Mesurer les bienfaits du bénévolat pour les organismes***

L'attribution d'une valeur économique au bénévolat peut avoir pour effet de masquer ou de diminuer d'autres dimensions de l'action bénévole.

Plusieurs arguent que la valorisation « monétaire » du bénévolat contredit le principe fondamental qui sous-tend l'action bénévole, à savoir qu'il s'agit de services offerts gratuitement, sans quête de gains économiques. En ce sens, il y a un risque que certains bénévoles s'offusquent de l'idée qu'on cherche à réduire leur œuvre à une question d'argent.

On note aussi le risque qu'en l'absence d'une représentation et d'un contexte pertinents, les bénévoles jugent que la valeur monétaire attribuée à leurs efforts reflète mal les bienfaits qu'ils (et la société) retirent de l'action bénévole.

Par contre, certains bénévoles pourraient voir d'un bon œil la monétarisation de leurs contributions, jugeant que ces mesures économiques constituent une bonne façon de quantifier et de valoriser leurs efforts.

*Sur le plan pratique, se pourrait-il que l'attribution d'une valeur monétaire aux contributions bénévoles ait pour effet de déprécier la générosité des contributions bénévoles?*

La monétarisation des efforts bénévoles permet de jumeler deux grands intrants : les dons de temps et les dons d'argent. Les outils de mesure peuvent aussi servir à mesurer tous les types d'activité bénévole, qu'il s'agisse de services aux enfants, de soins aux victimes du VIH/sida, de l'envoi de lettres aux décideurs, etc. en convertissant ces efforts en heures. Certains bailleurs de fonds (comme les gouvernements) permettent aux organismes d'inscrire la valeur des dons non monétaires dans la liste des fonds recueillis et acceptent de verser des fonds de contrepartie reflétant la somme totale.

*La possibilité d'accroître le financement justifie-t-elle les efforts requis pour compiler des données sur les heures de bénévolat? Que peuvent faire les organismes quand des bénévoles réagissent mal à cette démarche?*

### ***Mesurer les bienfaits que le bénévolat procure aux individus***

Pour bien des gens, la valeur du bénévolat tient au fait qu'il leur donne l'occasion de passer du temps avec d'autres personnes et d'enrichir leur capital social. De fait, les études démontrent que le bénévolat aide les gens à établir des réseaux de contacts et à créer des liens sociaux avec d'autres individus, groupes et institutions. En ce sens, le bénévolat constitue un moyen efficace et unique d'enrichir son capital social.

Il est très difficile, à l'heure actuelle, de trouver un outil capable de quantifier les divers types de capital social que les bénévoles acquièrent par l'activité bénévole. Malgré la solide documentation sur l'exclusion sociale – qui se traduit par le sentiment de ne pas faire partie de la société — sa mesure, ou celle de son contraire, l'inclusion sociale, demeure compliquée, même si l'on sait que les gains en capital social favorisent l'inclusion sociale.

Le capital humain, c'est-à-dire les compétences, les habiletés, les talents et le savoir des gens, découle aussi de l'action bénévole. Il semble plus facile de quantifier le capital humain que le capital social, quoique le processus reste complexe. Même lorsque les habiletés acquises sont mesurables, les changements qui s'opèrent dans une personne sont difficiles à quantifier. En outre, il peut être compliqué d'isoler et d'attribuer un changement au bénévolat uniquement.

La quantification risque aussi d'omettre des gains en capital humain plus subtils comme la sensibilisation culturelle et les compétences langagières.

*Les organismes ont-ils la capacité ou l'intérêt requis pour mesurer et évaluer le capital social et le capital humain qu'acquièrent leurs bénévoles?*

### ***Mesurer les bienfaits pour les collectivités et pour la société***

L'année 2001 était désignée Année internationale des bénévoles par les Nations Unies, partant du principe généralement accepté que le bénévolat constitue une composante essentielle de toute société démocratique et saine, et que les gouvernements ont donc tout intérêt à en faire la promotion.

La littérature sur le sujet associe souvent le bénévolat à ce que nous appelons souvent le secteur de la « société civile ». Il existe plusieurs interprétations de la « société civile » (un terme qui, à l'origine, décrivait les éléments non militaires, non ecclésiastiques et non gouvernementaux de la société). De nos jours, la société civile réunit généralement les secteurs non commercial et non gouvernemental qui regroupent, entre autres, les organismes communautaires, les syndicats et les universités. Certains mesurent la santé de la société civile en fonction du nombre d'organismes charitables et sans but lucratif qu'elle abrite et de leur apport estimatif à l'économie nationale.

Les gouvernements peuvent adopter des pratiques et des politiques qui appuient et favorisent un contexte de bénévolat dynamique. On ne s'entend toutefois pas sur les mesures à prendre pour appuyer et encadrer le mieux possible le secteur et l'action bénévoles. L'aide gouvernementale destinée au bénévolat varie de par le monde.

On a déjà tenté d'attribuer une valeur économique aux bienfaits sociaux du bénévolat en mesurant les intrants, soit les fonds accordés et les contributions des bénévoles, ainsi que les extrants, soit l'amélioration du bien-être des groupes cibles et de l'ensemble de la société. Ces mesures se sont avérées très utiles pour expliquer les rouages du secteur bénévole.

*Les organismes devraient-ils participer aux efforts visant à déterminer les valeurs à mesurer et la façon de procéder? (Aux fins d'un cadre de gestion axé sur les résultats ordinaires, les extrants sont les « biens et services » concrets qui sont produits. L'amélioration du bien-être constituerait plutôt un « résultat » ou un « impact ».)*

## **Deuxième partie – Concepts et points à considérer**

### ***Attribuer une valeur économique à l'apport bénévole***

Au Canada, l'ACDI et RHDSC tiennent compte de la « valeur économique de l'effort » lorsqu'ils déterminent la valeur des fonds de contrepartie aux termes des accords de financement. Ceci permet aux organismes, particulièrement les petits, d'obtenir des fonds de contrepartie qui sont calculés en fonction des contributions en nature plutôt qu'en espèces.

Le but de la déclaration élargie de valeur ajoutée mise au point par Laurie Mook (*voir l'annexe*) consiste à élargir les méthodes comptables financières courantes pour inclure la *valeur ajoutée* du bénévolat dans la liste des biens et services des organismes sans but lucratif. Cette valeur ajoutée n'est habituellement pas prise en compte dans les états financiers conventionnels qui reflètent uniquement le travail rémunéré. Bref, si les états financiers ignorent la valeur ajoutée du travail bénévole, le tableau qu'ils tracent de la situation de l'organisme n'est pas fidèle à la réalité.

### ***Inquiétudes liées à l'attribution d'une valeur économique***

La valorisation économique du bénévolat se heurte à des embûches majeures. D'une part, sa nature restrictive ne permet pas de tenir compte des bienfaits du capital social et du capital humain et limite la mesure des bienfaits sociaux du bénévolat. En outre, l'attribution d'une valeur économique au bénévolat dépend d'une série de facteurs pointus qu'on ne peut ignorer.

### ***Le projet peut sembler « inefficace »***

La monétarisation de l'effort bénévole peut donner l'impression qu'un projet est extrêmement coûteux. Prenons l'exemple d'une vente de pâtisseries où la valeur monétaire de toutes les heures bénévoles investies pour confectionner et vendre les produits semble excessive comparativement à la modeste somme recueillie. D'un point de vue purement économique, il serait plus logique d'acheter les pâtisseries au supermarché et de les revendre. Dans le cas d'Habitat pour l'humanité, la monétarisation du temps et des efforts bénévoles investis pour bâtir une maison pourrait donner l'impression qu'une maison valant 150 000 \$ sur le marché a coûté 300 000 \$ à construire.

Dans les deux cas, notons que la mobilisation du temps et des efforts des bénévoles ne constitue pas le but premier du projet – les individus et la collectivité récoltent d'autres bienfaits, mais ces derniers ne sont pas compris dans les mesures. Préparer des petits gâteaux pour la vente de pâtisseries de l'école de votre enfant vous rapproche de votre enfant, de l'école et de la collectivité et vous aide à enrichir votre capital social. Votre enfant gagne à voir des bénévoles à l'œuvre dans son école, sans compter que l'école est heureuse que les parents participent à des activités scolaires, la participation parentale demeurant un défi pour bien des écoles. Ces bienfaits sont mis au rancart quand on mesure uniquement la valeur monétaire de l'aide bénévole.



## ***Crédits d'impôt pour les contributions bénévoles***

On note une nouvelle tendance qui consiste à considérer les heures de bénévolat de la même façon que des dons monétaires ouvrant droit à des crédits d'impôt ou à des déductions fiscales. Quoique certaines administrations (aux États-Unis par exemple) accordent des déductions fiscales pour les menues dépenses encourues dans l'exercice du bénévolat, il n'existe pas encore de déductions pour le don de temps des bénévoles. Le projet de loi C-219 devant la Chambre des communes pourrait donner lieu à la première déduction en ce sens (si le Parlement l'approuve). Le projet de loi envisage d'offrir aux travailleurs bénévoles des services d'urgence (p. ex., les sapeurs-pompiers volontaires, les bénévoles qui participent aux activités de recherche et sauvetage) qui donnent leurs services aux municipalités et à d'autres administrations publiques le droit de déduire 1 000 \$ de leur revenu imposable s'ils ont contribué au moins 100 heures de services bénévoles, et 2 000 \$ s'ils ont contribué au moins 200 heures de services bénévoles.

Même s'il est peu probable qu'une telle démarche s'étende à toutes les catégories de bénévoles, l'idée d'accorder un crédit d'impôt ou une déduction fiscale à tous les bénévoles en reconnaissance de leur don de temps et d'efforts soulève un certain intérêt. La possibilité d'offrir aux personnes à revenu fixe (p. ex., les aînés) des crédits d'impôt équivalant à ceux versés pour les dons en argent attire de plus en plus l'attention également.

## ***Conclusion***

De prime abord, mesurer la valeur économique du bénévolat semble toujours une bonne idée. C'est seulement après mûre réflexion et analyse qu'on se rend compte des problématiques inhérentes à une telle approche. Comme l'illustrent les tableaux en pages 4 et 5 du document, chaque possibilité découlant de la valorisation économique du bénévolat comporte, en contrepartie, sa part de risques connexes.

Au-delà de cette liste mondaine de risques et de dangers potentiels, une question fondamentale se pose, à savoir dans quelle mesure nous valorisons et définissons le bénévolat en tant que société. Et si nous croyons généralement que le bénévolat constitue une composante essentielle et irremplaçable de toute société démocratique, sur quoi fondons-nous cette croyance?

Est-ce parce que les bénévoles fournissent la main d'œuvre « gratuite » dont notre économie et nos infrastructures sociales ont besoin? Autrement dit, est-ce parce qu'en l'absence des bénévoles, nos écoles, nos hôpitaux, nos organismes communautaires, nos programmes sportifs, nos activités culturelles (et la liste continue) seraient grevées et incapables de fonctionner comme maintenant?

Ou encore, est-ce que l'engagement de notre société envers le bénévolat va plus loin? Est-il plus ancré dans les valeurs fondamentales du civisme et de la participation dans une société ouverte, libre et démocratique? Le bénévolat constitue-t-il un moyen clé de brancher l'individu sur la grande collectivité? Par extension, le bénévolat constitue-t-il, à la base, une façon d'habiliter le simple citoyen pour lui permettre d'exercer un pouvoir, une influence ou un contrôle sur les forces qui moulent sa vie quotidienne et celles de sa famille et de sa collectivité?

Si la réponse à cette deuxième série de questions est *oui* et si, de fait, nous encourageons le bénévolat non seulement pour des motifs opérationnels ou pratiques, mais aussi parce qu'il s'agit d'une composante fondamentale du civisme – il faut alors faire preuve d'extrême prudence dans notre façon de percevoir et d'exploiter la valeur économique du bénévolat. Cela ne signifie pas

pour autant qu'on doive contourner un tel exercice. La valeur monétaire des activités bénévoles doit toutefois être interprétée dans un contexte général et ne jamais servir à définir la nature de l'entreprise et la valeur globale du bénévolat pour la société.

### **Quelques idées pour stimuler la discussion**

Voici quelques questions qui peuvent s'avérer utiles pour alimenter la discussion sur cette question :

1. Quand est-ce inapproprié de mesurer la valeur économique du bénévolat? Dans quelles circonstances la mesure, la quantification et la monétarisation des efforts des bénévoles tendent-elles à dévaluer l'action bénévole?
2. Les organismes bénévoles cherchent à maximiser les bienfaits de l'action bénévole. Par contre, ces bienfaits varient d'un lieu à l'autre. Dans certains cas, l'organisme cherche la façon la plus efficiente et efficace d'exploiter le temps et les efforts de ses bénévoles. Dans d'autres cas, le grand bienfait résulte de l'enrichissement du capital social. Que doivent faire les organismes pour établir les distinctions qui s'imposent et pour cerner les bienfaits spécifiques recherchés?
3. L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, qui conclut que le bénévolat a un impact majeur sur l'économie canadienne, a grandement contribué à attirer l'attention populaire sur les contributions des bénévoles. De récents efforts ont été engagés pour faire de la valeur économique du bénévolat un outil de mesure utile aux fins des comparaisons internationales. L'attribution d'une valeur économique permet-elle, en soi, de soutenir les approches axées sur les politiques publiques au profit du secteur bénévole?
4. Quelles modifications de comportement pourrait-on observer si les contributions bénévoles étaient prises en compte et si on leur attribuait une valeur? Le fait de donner une valeur aux activités bénévoles et de rendre le tout plus visible entraînerait-il un changement d'attitude?

## **Annexe – Outils utiles pour attribuer une valeur économique à l’effort bénévole**

La détermination de la valeur économique du temps et des efforts investis par les bénévoles constitue une façon efficace, quoique limitée, de quantifier les contributions des bénévoles. Plusieurs outils intègrent également des méthodes qui mesurent non seulement le don de temps, mais aussi le don de compétences (qui se reflètent dans les taux de rémunération différents fixés pour diverses occupations), les coûts de formation des bénévoles et leurs menues dépenses. Les paragraphes suivants donnent un aperçu des outils les plus utilisés.

### ***1) Mesure de l’œuvre bénévole à l’échelle nationale***

**1.1** Statistique Canada utilise, passant par l’Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des bénévoles (ENONB), une mesure de contributions bénévoles officielles qui calcule le nombre d’heures investies dans le travail bénévole. Une fois qu’on a attribué une valeur monétaire à l’heure de travail bénévole, la contribution devient une valeur « monétarisée ». L’Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation se fonde sur la valeur monétarisée pour conclure que les bénévoles contribuent chaque année 14 milliards de dollars à l’économie canadienne.

**1.2** Dans le cadre d’un projet conjoint mené en accord avec l’Organisation internationale du travail, l’université Johns Hopkins est à mettre au point un outil de mesure sous forme de sondage pour calculer l’effort bénévole et qui pourrait servir à l’échelon international et permettre des comparaisons entre les pays. À l’heure actuelle, l’outil proposé mesurerait le temps investi dans des activités bénévoles, y compris des activités formelles (au niveau d’un organisme) et des activités informelles (pas au niveau d’un organisme, mais pas au niveau de la famille immédiate non plus). L’activité bénévole serait codée d’après la classification des emplois et une valeur économique lui serait attribuée en fonction de l’échelle salariale correspondante de la classification des emplois. Jusqu’ici, les études canadiennes se sont penchées uniquement sur le bénévolat formel.

Notons que même s’il n’est pas encore complètement implanté pour l’instant, l’outil proposé pourrait s’avérer utile et valable pour mesurer les efforts des bénévoles aux fins des comparaisons internationales et, comme l’ENONB, servir à sensibiliser les décideurs à l’ampleur, à la valeur et à l’importance des efforts bénévoles nationaux.

### ***2) Aux fins des organismes***

Il existe trois outils de mesure très populaires pour mesurer les efforts des bénévoles auxquels on confère une valeur économique. Puisque les organismes se doivent de profiter monétairement de l’apport bénévole, ces outils permettent une comptabilisation détaillée de sa valeur pour l’organisme. Des liens ont été établis avec les outils qui attribuent une valeur aux « flux de trésorerie » des efforts bénévoles, mais on en tient pas compte des bienfaits des efforts bénévoles au niveau du capital ou du climat économique.

#### **2.1 Déclaration élargie de valeur ajoutée**

*Par Laurie Mook, Jack Quarter et Betty Jane Richmond*

Les activités comptables traditionnelles ne tiennent pas compte des intrants et extrants non monétaires comme le travail bénévole et ses répercussions globales. Elles se limitent aux

transactions commerciales propres aux fonctions budgétaires des organismes. Les bénévoles permettent aux organismes sans but lucratif d'offrir plus de services, mais les seuls coûts inscrits dans les états financiers conventionnels sont ceux engagés par l'organisme pour recruter son personnel bénévole. Les bienfaits afférents sont exclus.

#### *Que mesure la déclaration élargie de valeur ajoutée au niveau des organismes bénévoles?*

Les organismes bénévoles achètent des matériaux et offrent ou créent des activités au profit de leurs clients. Par contre, une partie de cette valeur ajoutée relève du travail des bénévoles. Seule la valeur ajoutée associée au travail rémunéré figure dans les états financiers conventionnels. La déclaration élargie de valeur ajoutée tend à mesurer et reconnaître la valeur du travail non rémunéré comme celui qu'accomplissent les bénévoles.

Prenons, à titre d'exemple, un programme communautaire de « popote roulante » qui achète des produits dans un supermarché et s'en sert pour préparer des repas qui sont ensuite livrés aux clients. Même si les bénévoles aident à transformer ces produits en repas, cette valeur ajoutée est invisible puisqu'elle n'est pas prise en compte dans la déclaration de valeur ajoutée traditionnelle. La déclaration élargie de valeur ajoutée donne de la visibilité à la valeur ajoutée des bénévoles et brosse un tableau plus complet des biens et services offerts par l'organisme.

#### *Pourquoi utiliser la déclaration élargie de valeur ajoutée?*

Puisque la valeur ajoutée qu'apportent les bénévoles n'engage aucune transaction financière, les états financiers n'en tiennent pas compte, contrairement au travail rémunéré. Le recours à la déclaration élargie de valeur ajoutée vise à permettre aux organismes bénévoles de calculer la valeur ajoutée du travail accompli par leurs bénévoles.

## **2.2 Huit outils pour mesurer la valeur économique du travail bénévole**

*par Michelle Goulbourne et Don Embuldeniya*

Les outils et ratios suivants sont affichés au site Web d'Imagine Canada, tout comme les détails sur les modes de calculs et les directives sur la façon de s'en servir.

1. Estimation de la valeur de l'activité bénévole
2. Valeur ajoutée réelle pour le personnel
3. Poste équivalent à temps plein l'année durant
4. Pourcentage de valeur personnelle élargie
5. Ratio d'investissement organisme- bénévole
6. Ratio de bénévoles par apport au personnel rémunéré
7. Contributions en capital du personnel bénévole
8. Ratio des investissements communautaires

L'information requise comprend les renseignements sur les salaires pour chaque classification de poste (fournis par Statistique Canada ou par Développement des ressources humaines), les menues dépenses des bénévoles et les dépenses associées au programme des bénévoles. Le recours à d'autres ratios peut s'avérer utile à certains bénévoles ou bailleurs de fonds, sans entraîner pour autant des effets négatifs liés à l'attribution d'une valeur monétaire au bénévolat.

### **3) Outils à l'intention des bailleurs de fonds : ACDI et autres**

L'outil dont se sert l'Agence canadienne de développement international dans le cadre de ses accords de contributions exemplifie bien les calculs admissibles aux fins de ces accords.

Plusieurs ministères fédéraux et autres bailleurs de fonds ont adopté des pratiques similaires auxquelles ont de plus en plus recours les organismes du secteur bénévole comme outils de contrepartie pour obtenir des sommes additionnelles de la part des bailleurs de fonds, partant de la valeur accordée à la portion bénévole du projet. Les organismes ont ainsi la chance d'obtenir des fonds en déployant des efforts administratifs relativement modestes.

En général, ces outils constituent une version simplifiée des outils susmentionnés. Ils permettent de calculer les heures de bénévolat multipliées par une valeur monétaire moyenne ou mutuellement convenue, aboutissant à la monétarisation pertinente des efforts bénévoles.

## **Quelques suggestions pour approfondir la recherche :**

Voici une liste de ressources clés à consulter pour une analyse plus détaillée et plus approfondie des grands concepts abordés dans le présent document.

David Gyarmati, de Raaf, Shaawn, Palameta, Boris, Nicholson, Claudia et Shek-Wai Hui, Taylor (2008) *Encouraging Work and Supporting Communities: Final Results of the Community Employment Innovation Project*, Social research and Demonstration Corporation, Ottawa.

Foster, Vivien, Susan Mourato, David Pearce et Ece Özdemiroğlu (2001) *The Price of Virtue: the Economic Value of the Charitable Sector*, Cheltenham, Royaume Uni, Edward Elgar.

Laurie Mook, Quarter, Jack et Betty Jane Richmond (2007) *What Counts: Social Accounting for Nonprofits and Cooperatives*, deuxième édition. Londres, Sigel Press.

Projet de recherche sur les politiques (2003) *Atelier sur le capital social : Concepts, mesures et incidences sur les politiques*, juin 2003, Projet de recherche sur les politiques : Le capital social comme instrument de politique publique, RHDSC, Canada

Scott, Katherine (2003) *Funding Matters, Summary Report*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.

Statistique Canada (2004) *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*. Ottawa, Statistique Canada.

Stukas, Arthur, Keilah Worth, Gill Clary et Mark Snyder (2009) « The Matching of Motivations to Affordances in the Volunteer Environment: An Index for Assessing the Impact of Multiple Indexes on Volunteer Outcomes », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, Vol. 38:1, 5 – 28. Sage Publications.

## **Remerciements :**

L'auteure tient à remercier Bangsil Cho, stagiaire d'été à Bénévoles Canada, pour son aide au niveau de la recherche, ainsi que Melanie Mackenzie, pour l'accès à ses travaux non publiés.